

MALEINGREAU D'HEMBISE (DE)
(*Charles*), Colon (Sainte Croix-lez-Bruges, 4.11.1898 - Ixelles, 6.4.1974). Fils de Fernand-Eugène et de Groverman, Eva-Ida.

Volontaire de guerre et Croix de Feu, Charles de Maleingreau d'Hembise décide, après la guerre de 1914-18, de s'expatrier; il fait à 20 ans une reconnaissance au Congo, puis, en 1921, y retourne avec son frère Jean pour y créer une entreprise de construction. Un quartier de la capitale zairoise qui porte leur nom (parc Hembise) atteste qu'ils avaient vu grand et qu'ils avaient vu loin. Ils eurent leurs propres coupes de bois et leur scierie où Charles amenait les grumes par flottage; cette rude existence de pionnier fut interrompue par la crise; les frères de Maleingreau durent rentrer en Belgique en 1931. Pas pour longtemps; pressentant que de graves événements se préparaient en Europe, ils décidèrent en 1938 de s'établir au Kivu. Planteurs compétents, ils se lancèrent avec succès dans la culture des caféiers; ils firent aussi du quinquina, très demandé à cette époque. Puis d'autres activités se développèrent autour de Bukavu et de Kalehe.

Les années sombres de 1940 à 1945 n'entamèrent pas leur foi et leur courage; Charles de Maleingreau se considéra bientôt comme lié au Kivu pour toujours. Des hauteurs de Tshagala (Kalehe) d'où il dominait le lac et où il avait bâti une habitation tout en rond dans le style du pays, il se mit à contempler l'avenir avec confiance.

Il fonda un foyer: quatre enfants, deux garçons et deux filles naquirent de ce mariage heureux.

Les colons de Kivu et de tout le Congo avaient reconnu en lui leur porte-parole le plus qualifié; ils prirent l'habitude de l'élire pour les représenter devant les autorités dans les offices et les assemblées.

Il devint en 1947 président de la Fédération des Associations de Colons et des Classes moyennes congolaises (FEDACOL); il entra en cette qualité au Conseil de Province et au Conseil de Gouvernement dont il fut membre de 1947 à 1960; il fut choisi comme député permanent du Kivu auprès du Gouvernement général.

Il participa à la 3^e session de la Commission du Colonat qui se réunit à Bruxelles au Palais des Académies en 1953; son plaidoyer en faveur des droits des habitants blancs et noirs des territoires non-autonomes auxquels la charte des Nations Unies en ses articles 73 et 76 accordait, suivant lui, une égale primauté, est demeuré important.

L'esprit vif et la répartie prompte, il mettait son talent de débater au service des causes qu'il défendait; on ne compte pas ses interventions ni les articles qu'il fit paraître dans la presse locale.

Mais survint en 1960 la grande épreuve de la décolonisation accélérée. Ses dernières années, Charles de Maleingreau d'Hembise les passa en Belgique, sauf un bref voyage au pays qu'il aimait et où il avait laissé ses biens. Il n'avait pas encore 76 ans quand il mourut après une longue maladie en 1974.

25 avril 1975.

[M.V.]

M. Willaert.